

La JCCM propose des solutions afin d'assurer la pérennité du système de santé

Montréal, le 12 juillet 2004 – La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) a rencontré le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Philippe Couillard, afin de lui faire part de sa préoccupation à l'égard des besoins de financement à long terme du système de santé.

Dans le cadre de la réingénierie de l'État, la JCCM préconise, parmi les solutions qu'elle propose, la création d'une caisse santé afin d'assurer la pérennité du système. La JCCM suggère ainsi que des sommes soient capitalisées dans un fonds distinct, au cours des vingt prochaines années, en vue de contribuer à combler le déficit du budget de la santé dans le futur. Selon la JCCM, la gestion de cette caisse pourrait prendre la forme d'une fiducie publique exclusivement consacrée à la pérennité du système de santé. De plus, la JCCM croit qu'il faut absolument restructurer le système de santé existant et redéfinir clairement le rôle et les responsabilités de l'État et de ses partenaires avant d'injecter des fonds supplémentaires dans le système actuel.

« Il est impératif que le ministre de la Santé agisse dès aujourd'hui pour assurer l'avenir de notre système de santé », affirme Patrice Borreman, président de la JCCM. « Nous croyons que la création d'une caisse santé aiderait à sécuriser les baby-boomers quant à l'accessibilité des soins futurs et rassurerait les jeunes à l'effet qu'ils n'assumeront pas seuls les frais de santé de la génération précédente. »

Parmi les modes de financement de la caisse santé retenus par la JCCM, on retrouve notamment les sources suivantes :

- le transfert de points d'impôt fédéral aux provinces, qui seraient consacrés exclusivement au financement de la caisse santé;
- le rapatriement d'un pourcentage des revenus de la TPS vers les provinces, également dédié exclusivement au financement de la caisse santé;
- l'utilisation d'un pourcentage des profits d'Hydro-Québec : cette proposition est calquée sur le modèle du Heritage Fund de l'Alberta, qui utilise les recettes de l'exploitation du pétrole pour améliorer son système de santé. Depuis 20 ans, ce fond a permis d'amasser 11 milliards de dollars;
- le report des baisses d'impôt : les baisses d'impôt promises par le gouvernement Charest pourraient être reportées et les sommes prévues allouées au financement de la caisse santé.